



Accord du 8 juillet 2015

Comité de suivi du 5 février 2016

Ordre du jour

1 Etat d'avancement

1.1 Rappel du cadre

1.2 Recensement du « stock »

1.3 Liste des emplois du 4-1

1.4 Guide pratique sur le recours à l'emploi contractuel

2 Méthode et calendrier

Etat d'avancement

1.1 Rappel du cadre

Accord du 8 juillet 2015
Instruction ministérielle du 27 juillet 2015

Cadre



Présentation de la méthode et du calendrier de mise en œuvre

Réunion de lancement du 4 novembre 2015

1

Recensement du stock

Notes aux EP des 22 octobre et 24 décembre 2015

2

Accompagnement des services

Guide méthodologique

1^{er} comité de suivi le 5 février 2016
Suite réunion préparatoire du 15 janvier 2016



Etat d'avancement

Comité de suivi
du 5 février 2016

1

Recensement du stock

Situation au 1^{er} février 2016 sur les 4-1, 4-2 et 6

3 114 agents recensés
remplissant les conditions
posées par l'accord

Dont 72 % sur le titre 3

2

Liste des emplois
4-1

55 emplois déclarés par les
employeurs ayant pour
fondement l'article 4-1

3

Trame du guide
méthodologique
« emploi contractuel »

3 axes retenus

- retour à la règle
- doctrine pour stock
- suivi emploi contractuel

Etat d'avancement

1.2 Recensement du stock

Périmètre

Agents contractuels dont les conditions d'emploi sont reconnues comme pérennes



3 catégories d'agents

1

Recrutés sur le fondement des articles 4 et 6

Recensement lancé par note aux EP du 22 octobre 2015

2

Recrutés irrégulièrement sur le fondement de l'article 6 sexies

Recensement lancé par note aux EP du 24 décembre 2015

3

Recrutés sur un emploi dérogatoire

Dès révision du cadre dérogatoire



Recensement du stock

Agents recrutés sur les articles 4 et 6

Presque 3 100 agents recensés

Synthèse

dont 73 % sur le titre 3

	Titre 2	Titre 3	Total	
4-1	170	310	480	15 %
4-2	629	1204	1833	59 %
6	62	593	655	21 %
3-2	0	146	146	5 %
Total	861	2253	3098	
	28 %	72 %		

Etat d'avancement

Agents recrutés sur les articles 4 et 6

Titre 2

861 agents

CDD : 19,4 %
CDI : 80,6 %

A : 67,4 %
B : 17,6 %
C : 15 %

Architecture et pat : 36,4 %
Création artistique : 14,2 %
Médias et ind. cult. : 7 %
Action territoriale : 13 %
SG : 29,4 %

Titre 3

2253 agents

CDD : 35 %
CDI : 65 %

A : 51,4 %
B : 23,3 %
C : 25,3 %

Architecture et pat : 55 %
Création artistique : 11 %
Médias et ind. cult. : 34 %
Action territoriale : 0 %
SG : 0 %

Etat d'avancement

1.3 Liste des emplois 4-1

Méthode

1

Etat des lieux des fonctions occupées par les agents recrutés sur la base de l'article 4-1 à partir de l'enquête « stock » et de l'enquête RH 2014

2

Etablissement et circularisation d'une première liste

3

Elaboration et diffusion de la liste des emplois 4-1

Rep pers
et AE/EP

Etat d'avancement

1.4 Guide méthodologique

Objectif

Accompagner les employeurs dans le recours aux contractuels
dans le respect des règles en vigueur et de l'accord

Trame

1

« Retour à la règle »

Modalités de recours
Primo recrutement
Renouvellement de contrats
Rupture du lien contractuel

2

« Cadre de gestion
spécifique »

Périmètre
Principes et modalités

3

« Suivi de l'emploi
contractuel »

Ensemble des informations
prévues par l'accord
Instances

Rappel du droit, procédures, rôle des acteurs, dialogue social,...

Annexes

Références législatives et réglementaires, circulaires interministérielles et
ministérielles, accord, modèles, tableaux de suivi,...

Méthode et calendrier

1^{er} trimestre 2016

Poursuite des
travaux
engagés

1



Fiabilisation du recensement :

- stock « 4 et 6 »
- stock « 6 sexes »

*Identification et règlement des cas
« litigieux »*

2



Finalisation de la liste des métiers 4-1

3



Définition de l'emploi saisonnier

4



Articulation CCP / CAP

Mise en
place de
groupes
de travail
« thématiques »

Méthode et calendrier

Calendrier du 1^{er} trimestre 2016

	Janvier	Février	Mars	Avril
Stock 4 et 6		Réunion d'un GT sur cas « litigieux » si nécessaire 2 mois après remise des listes		
Stock 6 sexes + Doctrine 6 sexes		17	1	
Emplois 4-1			À fixer	
			9	
GT préparatoire	15			5
Comité de suivi		5		12